

La Fibre se déploie sur le territoire

Le déploiement de la fibre optique est toujours en cours sur le territoire, avec un retard sur certaines zones et adresses qui ne sont pas encore raccordés. Le plan France THD a mis en place une aide de 150€ pour permettre un meilleur accès au haut débit via des équipements sans fil.

Afin de lutter contre les inégalités liées au déploiement des nouvelles technologies, une aide de 150€ a été instaurée pour permettre aux adresses en zones bas débits à s'équiper en solutions haut débit sans fil. Cela permettra à ces adresses de [s'équiper en box 4G](#) ou satellite, qui permettent un débit supérieur à 30 Mb/s, qui est aujourd'hui considéré comme le bon haut débit.

Avant de faire la demande, vous devez vous assurer que votre logement se trouve en zone bas débit avec les différents fournisseurs d'accès internet. [Consultez le comparateur des offres internet](#) pour n'oublier aucun fournisseur.

Afin de traduire la complexité du déploiement de la fibre sur le territoire de Roche aux Fées Communauté, une cartographie du déploiement par "plaque" vous est proposée. Une plaque ne correspond pas forcément aux limites administratives que nous connaissons mais plutôt à des réalités techniques du réseau. La priorisation de ces plaques a fait l'objet de choix au niveau politique.

-->> VOIR LA CARTOGRAPHIE

- > Nous vous conseillons également d'utiliser le nouveau comparateur mis à disposition par l'ARCEP afin de tester votre éligibilité pour la box 4G et comparer les débits proposés par les opérateurs : [cliquez ici !](#)

Publié le 10 juin 2021